

COMMUNIQUÉ
6 mars 2017

**B. HAMON SOUTIEN LES PERSONNES AGÉES FRAGILISÉES
ET APRÈS ?**

Vendredi dernier sur RMC BFM TV Benoît Hamon a considéré que le temps insuffisant passé par les professionnels auprès des personnes âgées fragilisées dans une maison de retraite qu'il a visitée n'était pas acceptable.

L'AD-PA se réjouit qu'enfin un candidat à la Présidentielle évoque publiquement ce sujet qui concerne près de 10 millions de Français, personnes âgées, familles et professionnels à domicile ou en établissement.

Et après ?

- ❖ L'AD-PA demande à Benoît HAMON s'il est prêt à reprendre au plus vite les propositions de l'association :
 - Reconnaître l'âgisme comme une discrimination majeure
 - Mettre en place une prestation autonomie pour augmenter le nombre de professionnels à domicile et en établissement, et diminuer le coût insupportable payé par les personnes âgées et leurs familles en établissement et de plus en plus à domicile
 - Lancer un grand plan de soutien de l'aide à domicile.
 - Abroger le décret de décembre 2016 qui vise à encore aggraver la situation en diminuant le nombre de professionnels dans la plupart des établissements.

- ❖ Parallèlement l'AD-PA demande à tous les autres candidats d'exprimer publiquement leur position sur ces questions.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées